



Procès-verbal de la séance du 6 mai 2025

L'an 2025, le 6 mai à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur PREAUX, maire.

Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Retard	Absent(e)	Pouvoir donné
AUGUSTA Bérengère	X			
BRILHAULT Géraldine	X			
CARBONNIER Nicolas			X	X
DEDEYAN Thierry	X			
DEVE Dominique	X			
DUVERGEY Michel	X			
FERGANI Alexandre	X	X		
MAGNE Michel			X	X
PREAUX Patrice	X			
TLEMSANI Slimane	X			
VOISIN Éric	X			

Monsieur CARBONNIER Nicolas donne son pouvoir à PREAUX Patrice.

Monsieur MAGNE Michel donne son pouvoir à DEDEYAN Thierry.

Monsieur FERGANI Alexandre a rejoint le conseil municipal à 20h.

Secrétaire de séance : Madame BRILHAULT Géraldine

Onze conseillers municipaux en exercice, le quorum est fixé à six.

Le compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2025 est validé par le conseil municipal puis signé par le maire et le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR	
1	Demande de subvention de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet d'aire de jeux
2	Participation à la sortie des ainés

1-Demande de subvention de Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet d'aire de jeux

DCM 2025/13

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant la « Crédit d'une aire de jeux pour enfants à proximité de l'école primaire et du terrain multisports » et après avoir pris connaissance des conditions d'obtention des subventions DETR 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 11 voix pour, adopte l'avant-projet de « Crédit d'une aire de jeux pour enfants à proximité de l'école primaire et du terrain multisports », pour un montant de 35 248.50 euros hors taxes (HT) soit 42 298.20 euros toute taxe comprise (TTC). Le conseil municipal décide donc de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DSIL/DSID/DETR 2025 et s'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Aire de jeux	35 248.50€ HT soit 42 298.20€TTC
DETR (30% du montant HT)	10 574.55€
Fonds communaux :	31 723.65€

La dépense sera inscrite au budget primitif 2025, article 2188 section d'investissement.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération.

2-Participation à la sortie des ainés

DCM 2025/14

Le maire expose au conseil municipal que la sortie des ainés 2025 aura lieu le 30 juin. Le tarif par participant est inférieur à 120€, le maire propose de fixer la participation à vingt euros par personne. A fin d'avoir un nombre de personnes significatifs pour l'organisation de cet événement, il est proposé d'accepter des accompagnateurs extérieurs. En fonction du nombre total de participants, le tarif sera de 119€ s'il y a entre 30 et 39 personnes et 109€ si le total est de 40 personnes ou plus.

Après délibération, le conseil municipal décide de fixer le montant de la participation aux ainés à 20€ et pour les accompagnateurs à 109€ ou 119€ en fonction du nombre total de participants.

Questions diverses

QD1 : Le Tribunal Administratif de Versailles a annulé la décision de non-opposition à la déclaration préalable DP07814723F0005. La commune est condamnée à verser neuf cents euros.

QD2 : Les travaux de la salle des fêtes vont bientôt débuter. La livraison des échafaudages aura lieu le 12 mai et livraison des modules Algeco pour la cantine le 16 mai.

QD3 : Après la visite des entreprises pour les travaux de la MAM, il est proposé de décaisser sur 50 cm de large sur toute la longueur du mur pour y mettre des graviers. Ceci afin d'éviter les éclaboussures sur le ravalement neuf. Ainsi, le maire propose de faire une demande de devis.

QD4 : Les élus fixent les dates pour effectuer les travaux de peinture de la mairie.

QD5 : La commune a été retenue pour le cinéma plein air. La date est fixée au 19 août.

QD6 : Le prochain conseil d'école aura lieu le 12 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Auteur : PREAUX Patrice

Date de mise en ligne : 17 juin 2025

Conseil municipal du 6 mai 2025	
PREAUX Patrice, le maire	BRILHAULT Géraldine Secrétaire de séance
	